

CM2025006A



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Pyrénées-Orientales  
**COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE**

---

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**CM2025006A**  
**Séance du 31 Mars 2025**

---

**Le trente et un mars deux mille vingt-cinq à vingt heures et sept minutes,**  
le Conseil Municipal de la Commune de PALAU-DEL-VIDRE (Pyrénées-Orientales), dûment convoqué le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GALAN, Maire.

**PRESENTS (18) :** Bruno GALAN, Pierre ABULI, Françoise DARCHE, Richard MUNIER, Nadine BONAFE, Jean-Christophe DELMER, Faustine DESCHAMPS, Florence BOUSCATEL, Florence CHIVE, Guillaume CHAMPROY, Bertrand WERNER, Séverine ORIOL, Patricia ROUVIERE, Sophie FERTON, Jean ROCA, Renée OCAMPO, Laure VUILLEMIN, Laurent DAUBA.

**REPRESENTES (2) :** Christine SARDA (procuration à Bruno GALAN), Gilles ROLLAND (procuration à Laurent DAUBA).

**ABSENTS (3) :** Claude-Alexandra CHEMIN, Laurent POUDEROUX, Marcel DESCOSY.

---

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 23	PRESENTS : 18	QUORUM : 12	PROCURATIONS : 02
VOTANTS : 20	POUR : 20	CONTRE : 00	ABSTENTIONS : 00

---

**A été nommée Secrétaire de Séance :** Faustine DESCHAMPS

---

**OBJET : CONVENTION DE SERVICES DE RECHERCHE DE MEDECINS GENERALISTES**

---

**Où l'exposé de Monsieur le Maire, Président de séance et rapporteur,**

**CONSIDERANT** l'urgence de la lutte contre la désertification médicale et la nécessité de retrouver une offre médicale généraliste suffisante pour les administrés ;

**CONSIDERANT** la proposition de mission de sourcing et d'accompagnement pour la recherche de professionnels de santé libéraux faite à la commune par la société de conseil GRAAL SANTE ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre de cette proposition de prestation de services jusqu'à l'installation effective d'un médecin ou résiliation, la société aurait pour

CM2025006A

mission d'accompagner la commune pour la recherche et l'installation d'un médecin généraliste sur le territoire de la commune moyennant le versement d'une rémunération de 20 000,00 € HT (y inclus un acompte de 20%) ;

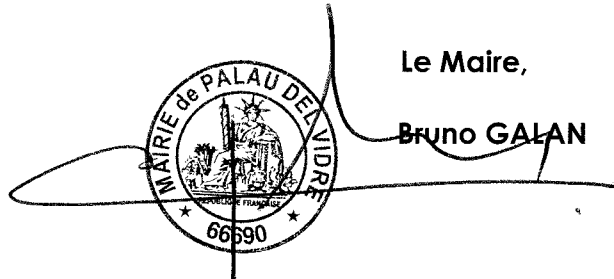
**CONSIDERANT** que cette proposition répond au besoin urgent de permettre aux administrés de bénéficier d'une offre médicale généraliste sur la commune ;

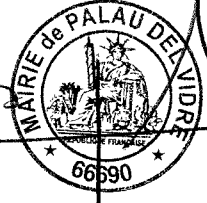
**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES,**

- **D'APPROUVER** la convention de prestation de service avec la société GRAAL SANTE aux conditions principales décrites ci-dessus ;
- **D'IMPUTER** la dépense correspondante au Budget Principal 2025 de la Commune ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte utile à ce dossier, et notamment ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour extrait certifié conforme.

Fait à Palau-del-Vidre, le 31 mars 2025,

  
Le Maire,  
**Bruno GALAN**



The seal is circular with the text 'MAIRIE DE PALAU DELVIDRE' around the top edge and '66590' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower and a figure holding a staff.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier (par courrier ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours gracieux peut également être formé auprès de l'auteur de la décision dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (L'absence de réponse au recours gracieux à l'issue des deux mois vaut rejet implicite).*

Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en Préfecture  
et publication en ligne le :  
Identifiant de télétransmission :